

LA MEMOIRE DE MARCEL PAUL APPARTIENT A LA FRANCE

Le 20 décembre le procureur, prenant la parole, lors du procès que nous intentions au Sieur Wetzel, avait reconnu que celui-ci avait diffamé notre camarade Marcel PAUL.

Aussi, le 17 janvier, présents à la 5^e chambre correctionnelle de Versailles pour entendre énoncer le jugement qui devait être rendu, pouvions-nous être raisonnablement optimistes.

Et bien, nous nous étions trompés !

Au bénéfice d'arguties juridiques Wetzel - Bien que le tribunal ait lui aussi reconnu la diffamation à l'encontre de Marcel PAUL - a été relaxé !...

En effet, le tribunal a estimé, que Wetzel avait fait un travail honnête, ce qui semble mettre en cause les témoins qui étaient venus défendre la mémoire de Marcel PAUL. Ces témoins dont la liste, (voir page 9) du Révérent Père Riquet à Pierre Sudreau, indique assez à quel point ils étaient loin politiquement de Marcel. Eux n'auraient pas fait un travail honnête ? Ces témoins qui avaient tenus à souligner que les accusations portées contre Marcel PAUL portaient atteintes à l'honneur de ceux qui, derrière les murs des prisons, les barbelés des camps, avaient continué à agir contre l'hitlérisme et pour leur patrie.

Quoi qu'il en soit, nous sommes donc déboutés et condamnés aux dépens.

Mais rien ne pourra empêcher que la mémoire du résistant de la première heure que fut Marcel PAUL, du déporté exemplaire qu'il ne cessa d'être, appartienne à la France.

Le tribunal a d'ailleurs estimé que dans un article Wetzel n'avait pas à tenir compte des témoignages favorables visant Marcel PAUL. Ce qui amène le rédacteur du «Monde» rendant compte du procès à écrire : «C'est lui consentir (à Wetzel) une liberté qui s'agissant de la presse, est généralement refusée aux journalistes par la jurisprudence en matière de diffamation».

Est-il nécessaire de dire qu'en continuant l'action pour faire respecter le souvenir de ce grand Français, nous avons conscience de simplement faire notre devoir.

J. LLOUBES

De très nombreuses communications téléphoniques et lettres nous parviennent où nos adhérents expriment leur profonde « stupéfaction » - le mot est faible - devant le verdict prononcé par le tribunal correctionnel de Versailles.

Autant de témoignages de réconfort, de solidarité, auxquels nous sommes très sensibles.

LES AMES LEGERES N'AURONT PAS RAISON DE L'HISTOIRE

A l'heure où vous m'invitez à écrire ces quelques lignes(1), le Tribunal Correctionnel n'a pas rendu son jugement dans le procès qui vous oppose à Laurent Wetzel, Conseiller municipal CDS de Sartrouville, et professeur agrégé d'histoire.

De ce procès que j'ai suivi avec d'autres confrères, l'enseignement essentiel que j'en tire c'est qu'il serait grave que l'opinion publique oublie peu ou prou cette page terrifiante de l'Histoire de notre pays. On peut en effet être inquiet. Le déroulement du procès lui-même a souligné combien il était difficile à ceux qui n'avaient pas été les protagonistes de cette sombre période de saisir dans toute sa profondeur la réalité qui fut la vôtre des années durant.

Heureusement que certains d'entre vous, appelés à témoigner, eurent la force de nous replonger dans ce que fut l'enfer des camps de concentration.

Mais revenons au procès lui-même et, à sa raison. En tant qu'observateur, j'ai pu noter comme nombre de journalistes qu'il était difficile à M. Wetzel « d'arranger » l'Histoire à sa façon comme il le fit dans ses écrits. Et il saute aux yeux que le statut d'historien derrière lequel s'est abrité M. Wetzel n'a pas résisté à l'épreuve. Certes il y a toujours un décalage entre la réalité historique et le produit du travail de l'historien. Mais le propre de l'historien n'est-ce pas de prendre en considération l'ensemble des sources, des données, et de là de tenter d'analyser scientifiquement la complexité de la période étudiée ? A l'évidence, et certains de mes confrères l'ont aussi souligné, « LE POLITICIEN WETZEL DANS CETTE AFFAIRE A PRIS LE DESSUS SUR L'HISTORIEN WETZEL ».

TOUS LES TEMOIGNAGES Y COMPRIS CEUX SUR LESQUELS SE FONDAIT M. WETZEL n'ont jamais confirmé sa thèse qui voulait que Marcel PAUL « TINT COMPTE ESSENTIELLEMENT DE L'INTE-

RET » du Parti Communiste Français(2) dans les choix qu'il fit pour sauver de la mort certains déportés du camp de Buchenwald. Bien au contraire, MM. Christian Pineau, Pierre Sudreau, le révérend-père Riquet, Claude Bourdet et bien d'autres rappelèrent, preuves à l'appui que ces choix avaient été ceux de tous les groupes de la Résistance organisés dans le Comité des Intérêts Français. Aucun des témoins de M. Wetzel n'infirmait ces témoignages.

Certes, personne ne nia que ce furent des choix difficiles. Les émouvants témoignages de M. Daniel Anker sur le poète Robert Desnos qui ne revint pas de ce terrible voyage, et du docteur Joseph Heller qui, affecté à l'infirmerie du camp disposait de cinq comprimés pour vingt malades, le soulignèrent.

Mais là où à mon avis « LE POLITICIEN WETZEL » prit encore le dessus sur « l'historien Wetzel » c'est de laisser croire que Marcel PAUL « avait le droit de vie et de mort » sur tous les déportés. C'est là assurément une approche formelle de la réalité et objectivement un détournement de l'histoire. Et tout aussi formelle cette phrase qui dit qu'il « ENTRA A LA DIRECTION INTERNE DU CAMP ». Le lecteur peu averti de cette époque ne peut-il en déduire que Marcel PAUL était finalement l'un des dirigeants de ce camp ? Bref, qu'il était devenu un auxiliaire des SS ?

Ce n'est pas là une remarque banale. Discuter avec les jeunes d'aujourd'hui, vous découvrirez bien vite le peu de connaissances qu'ils ont de cette tragédie pourtant peu lointaine. A ce stade de l'examen de ce procès, on comprend aisément le point de vue émis sévèrement par M^e Henri Noguère : « LE FAIT QUE M. WETZEL SOIT HISTORIEN CONSTITUE DES CIRCONSTANCES LOURDEMENT AGGRAVANTES ».

Cela dit que va décider le Tribunal Correctionnel de Versailles ? Si M. Jean-Claude Thin, substitut, a convenu que les propos de M. Wetzel avaient un caractère diffamatoire, il n'est pas dit que le Tribunal ne s'abrite pas dans un juridisme pointilleux pour ne pas se prononcer. De toute façon, quel que soit le jugement qu'il rendra, ne peut-on pas se demander si finalement ce n'est pas encore à vous, les survivants de ce drame de rendre justice à l'histoire ? Je sais combien vous est pénible cet événement, mais ce procès m'a appris que vous étiez encore fiévreusement imprégnés du combat qui fut le vôtre dans ses sombres années, et que vous étiez à même d'empêcher les âmes légères ou mal intentionnées de travestir l'Histoire. Continuez votre combat comme vous y invite le serment que vous avez prononcé le 19 avril 1945, jour où vous avez retrouvé les chemins de France, et aller confiant car comme l'a écrit le poète disparu :
« CHAQUE MATIN LE SOLEIL SE LEVE
L'OMBRE SE DISSOUT DANS L'OMBRE
L'HOMME REFLECHIT L'HOMME (3).

Richard MICHEL, Journaliste

(1) Le fait que le résultat du procès soit maintenant connu ne saurait nous empêcher de publier l'essentiel des témoignages parvenus à notre connaissance. Ne serait-ce que pour marquer notre inébranlable volonté de continuer à défendre la mémoire de celui qui a été un grand Français.

(2) « LE COURRIER DES YVELINES » du 27 octobre fit paraître une tribune dans laquelle M. Wetzel écrivait : « DEPORTE A BUCHENWALD MARCEL PAUL ENTRE A LA DIRECTION INTERNE DU CAMP. IL DISPOSA ALORS DU SORT - C'EST-A-DIRE DE LA VIE ET DE LA MORT - DE NOMBREUX CAMARADES. DANS SES FONCTIONS, IL TINT COMPTE ESSENTIELLEMENT DE L'INTERET DE SON PARTI ».

(3) « Bacchus et Appolon » dans « Fortunes » de Robert Desnos, Ed NRF, Poésie Gallimard p. 157.

Déjà plusieurs camarades nous ont adressé avec l'expression de leur indignation, des chèques plus ou moins importants, pour pouvoir régler les frais de procès.



Deux aspects du rassemblement, au cimetière du Père Lachaise, de ceux qui ne veulent pas entendre impunément insulter la résistance. Une manifestation imposante par le nombre et la dignité des participants. C'était le 15 décembre 1984.

TOUJOURS, PETITIONS, RESOLUTIONS, TÉMOIGNAGES...

Le Serment 171 n'a pas pu donner une liste complète de toutes les protestations - collectives ou individuelles - que les attaques contre Marcel PAUL ont suscitées. Nous camarades voudrions bien nous excuser.

Nous avons relevé parmi les omissions de la dernière heure, quelques envois, dont nous voulons rappeler l'essentiel en redisant une fois encore que certains des dits envois transmis directement au tribunal de Versailles, ne figurent pas dans nos listes, ce qui est bien loin de signifier qu'ils ne nous ont pas été utiles, bien au contraire.

★

DE GERMAINE BORDIER ET ANNETTE BERNARD TANGUY
Cent quarante trois signatures sous une motion de la FNDIRP de la section de QUIMPER, dont voici le texte :

« La section de l'ADIRP de QUIMPER, réunie en Assemblée Générale dimanche 25 novembre 1984, s'émeut avec indignation contre les attaques répétées dont notre regretté et co-fondateur de la FNDIRP, Marcel PAUL, est l'objet, vic-

time d'accusations que dément catégoriquement le comportement irréprochable de notre Camarade à Buchenwald, comportement confirmé par des hommes d'opinions différentes aux siennes et de tous horizons politiques.

Les survivants, qui ont été ses co-détenus au camp de Buchenwald attestent de son irréprochabilité dans la conduite des hautes et difficiles responsabilités qui lui avaient été confiées dans l'organisation clandestine du camp de Buchenwald ».

★

De quatre anciens de Buchenwald, habitant Montpellier : deux commandeurs de la légion d'honneur, un officier de la légion d'honneur, un médaillé militaire, la résolution suivante : « Les anciens du camp de concentration nazi de Buchenwald demeurant à Montpellier ont appris avec indignation les calomnies, reprises de celles de 1946, visant à discréditer leur camarade de détention Marcel Paul.

Ils s'inscrivent en faux contre les allégations mensongères ten-

dant à faire croire que Marcel PAUL aurait usé de son influence dans le camp pour exposer la vie de détenus français parce que ces derniers n'épousaient pas ses convictions politiques.

Bien au contraire, les soussignés peuvent témoigner du rôle bénéfique de Marcel PAUL qui fit du collectif français dans le camp un des mieux organisé et des plus respecté.

C'est grâce à lui, au colonel F.H. MANHES, à Eugène THOMAS, à Maurice JATTEFAUX et à bien d'autres que de nombreux français ont eu la vie sauve.

Il est temps que cessent ces attaques odieuses qui au travers d'un homme valeureux et généreux tendent à discréditer la résistance. Marcel PAUL est décédé depuis deux années déjà, mais ses adversaires, qui sont aussi les nôtres, n'hésitent pas à venir cracher sur sa tombe ».

★

Scandalisés par les attaques éhontées menées contre Marcel PAUL, les soussignés tous les habitants de Malakoff tiennent à affirmer leur solidarité totale à

Ils étaient nombreux les tout jeunes venus affirmer combien leur était cher le souvenir de ce grand Français qui s'était battu pour que la jeunesse vive libre.



l'égard des membres de l'Association Française Buchenwald Dora et Commandos.

Anciens résistants, internés et déportés, nous avons connu Marcel PAUL et apprécié en lui l'homme intègre, d'une rare générosité et d'un courage exemplaire. Nous nous indignons des tentatives faites pour salir sa mémoire.

Suivent les signatures de plusieurs déportés, internés, fils de déporté, dont Gilberte LENOIR, France HAMELIN, Angèle SENTUC, Jacqueline FOURRE, Madame SAS, Marcel LANGLOIS, Claude GERARD, etc, etc...

★
★ ★

Dans le Lot, cette résolution présentée par François Cochennec.

NOUS AVONS BIEN CONNU MARCEL PAUL, CERTAINS AVANT GUERRE PUIS DANS LA RESISTANCE OU NOUS AVONS ETE SES COMPAGNONS DE COMBAT AVANT SON ARRESTATION, ENSUITE AU CAMP DE CONCENTRATION DE BUCHENWALD. D'AUTRES APRES LA LIBERATION ET SON RETOUR EN FRANCE.

AUSSI SOMMES NOUS INDIIGNES PAR LA CAMPAGNE DE MENSONGES ET DE CALOMNIES A L'ENCONTRE DE NOTRE GRAND CAMARADE QUI FUT, RESTE ET RESTERA UN HEROS DE LA RESISTANCE, L'HONNEUR DE CELLE-CI ET DE LA FRANCE.

Suivent vingt quatre signatures d'anciens déportés, internes, résistants.

Le 9 novembre 1984, inaugurant la « salle Marcel PAUL », au centre EGF de Cahors, le secrétaire général de la Fédération de l'Energie prononça une émouvante allocution dans laquelle il rappela la vie de travail et de dévouement de notre ami et aussi toutes les attaques, toutes les calomnies, toutes les injures dont il fut l'objet, qui le rendent encore plus cher aux travailleurs des industries de l'énergie.

★
★ ★

A SARTROUVILLE...

...Ville où Wetzels est conseiller municipal, trente quatre personnalités de cette ville : déportés (Buchenwald, Dachau, Aurigny, Sachsenhausen, Struthof, Ravensbruck, Mauthausen), internés (La Roquette, Voves, etc) résistants, veuves ou enfants de déportés,... ont adressé à la population une déclaration s'élevant contre la campagne visant à jeter le deshonneur sur Marcel PAUL, à attenter à la résistance toute entière.

★
★ ★

Notre camarade Maurice LETONTURIER - KLB 52621 - nous annonce qu'en date du 4 Janvier le conseil municipal de

PLEDRAN (Côtes du Nord) a décidé de donner le nom de Marcel PAUL à une rue de cette cité.

★
★ ★

Il faudrait aussi ajouter toutes les signatures qui, en se joignant à l'appel des vingt cinq personnalités (Serment n° 171, page 3) ont montré leur volonté que soit mis un terme à la campagne de calomnies contre Marcel PAUL. Parmi les signataires, nous avons relevé les noms :

- de fils et de filles de résistants morts en déportation ou fusillés par les nazis,
- de personnalités de la résistance et de la déportation,
- de membres du corps enseignant, de syndicalistes, etc.



Image de la douleur provoquée par les calomnies déclenchées à l'encontre de Marcel PAUL, notre ami Louis HERACLE malgré son mauvais état de santé avait tenu à être présent, ici devant la tombe de Marcel.

LE TÉMOIGNAGE DE DANIEL ANKER
(devant la 5^e chambre correctionnelle de Versailles)

Je ne connaissais Robert Desnos que de renom, comme un grand poète communiste. Un jour, j'apprends qu'il était à Buchenwald et qu'il fallait à tout prix le sauver d'un "mauvais transport".

J'étais affecté à l'Arbeitsstatistik comme interprète allemand. C'est dans ce service que se formaient les commandos de travail et les transports extérieurs du camp. Je reçois la visite de Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale.

Nous nous sommes connus au camp d'otages à Romainville. Nous partîmes ensemble à Compiègne, et de là pour le grand voyage à Buchenwald. Linguiste réputé, il fut affecté comme traducteur aux archives politiques du camp. Poste extrêmement confidentiel. C'est en consultant une liste de déportés transmise par la Gestapo aux SS pour un transport qu'il est tombé sur le nom de Robert Desnos. En lui rendant visite le soir même dans le bloc de quarantaine du "petit camp", il a appris que Robert Desnos faisait partie d'un réseau de résistants, il avait été arrêté un matin de février 1944 par la Gestapo, et déporté à Buchenwald. Il devait partir le lendemain dans un transport dont il ne connaissait pas la destination. Sachant que les politiques travaillant dans l'administration réussissaient à retirer certains résistants des transports meurtriers, Julien Cain accourut immédiatement vers moi pour m'informer du départ imminent

de Robert Desnos, et me dit qu'il fallait absolument faire quelque chose pour le retenir au camp. *"Je m'adresse, me disait-il, à un communiste en vous demandant de sauver un des vôtres."*

Quelle terrible responsabilité! Malheureusement tout n'était pas possible à Buchenwald et nous n'avons pas pu retenir Robert Desnos au camp, où il aurait peut-être pu survivre comme nous grâce à la solidarité fraternelle de la Résistance. Le transport dans lequel il se trouvait n'était à Buchenwald qu'en transit à destination de Flossenbürg, ville extrêmement surveillée par les SS, et nous n'avons rien pu faire.

Robert Desnos meurt le 8 juin 1945 d'épuisement au camp de Terezine, en Tché-

coslovaquie, que les SS ont abandonné à l'arrivée des forces alliées. Sa mort me fait terriblement mal encore aujourd'hui. Et on dira encore qu'à Buchenwald Marcel Paul aurait disposé de la vie et de la mort de ses camarades en privilégiant les communistes.



Au pied du tombeau où reposent ces grands résistants : Lucie et Frédéric-Henri Manhes, André Leroy, Marcel Paul, dont aucune calomnie jamais ne pourra ternir le souvenir, s'entassent les milliers d'œillets rouges de la solidarité, de la confiance, de la fidélité (15 décembre 1984 au Père Lachaise).

LES DIVISIONS SS... BLOQUEES A BUCHENWALD !...

Si nous croyons une certaine presse, des amis de Monsieur WETZEL (on a les amis que l'on mérite) ont prétendu « ces hommes ont accepté de se substituer aux divisions SS. Sans eux, ces SS auraient été bloqués sur le camp au lieu de monter au front ».

« Ces hommes » ce sont les antifascistes allemands internés et les déportés politiques qui, à Buchenwald, tenaient certains emplois, tels ceux de chefs de bloc, contremaitres, membres des services de sécurité et de lutte contre l'incendie etc... sans parler des services administratifs, des emplois des cuisines, des buanderies, etc...

Bref, si la guerre a duré si longtemps, si tant des nôtres sont morts durant les derniers mois de notre incarcération, ce n'est pas la faute des gouvernements anglais et américains qui ont tant attendu pour ouvrir le deuxième front, non c'est le fait des internés et déportés de Buchenwald - de Buchenwald uniquement, puisqu'à peu près partout ailleurs les « politiques » n'occupaient pas les emplois ainsi mis en accusation... les SS alors ? Mais non ! Il faut être vraiment ignares ou de mauvaise foi, pour prétendre que les dits SS auraient assumé les emplois tenus par les politiques... à Buchenwald à peu près exclusivement. Partout ailleurs, ces emplois étaient occupés par des

« droits commun » : assassins, proxénètes, bandits de tout acabit... Ceux de nos camarades qui ont, avant ou après Buchenwald, connu d'autres camps de concentration ont pu apprécier la différence de traitement dont ils ont été l'objet suivant les camps où ils ont séjourné.

A Buchenwald et notamment avec l'arrivée de Marcel PAUL, les coups partout ailleurs si généreusement distribués avaient sinon entièrement disparu, du moins étaient-ils devenus l'exception.

Ce sont tous les déportés de Buchenwald qui ont bénéficié de cet état de chose... TOUS LES DEPORTES y compris ceux qui,

aujourd'hui, soutiennent la thèse ridicule des divisions SS qui auraient pu être bloquées à Buchenwald - qui soutiennent cette thèse en « oubliant » que ceux d'entre nous qui sont revenus de Buchenwald - eux aussi bien sûr - le doivent en grande partie à l'action des internés antifascistes Allemands, à l'influence de Marcel PAUL et au travail de conviction qu'il a effectué pour qu'à tous les stades du camp, la discipline de la matraque soit remplacée par une discipline raisonnée, librement consentie.

Alors oui, Marcel PAUL, nous ne laisserons jamais les calomnies ternir le magnifique exemple qu'il nous a laissé.



Nombreux étaient les anciens de Buchenwald-Dora qui étaient présents. Ici l'objectif a saisi : Roger ARNOULD, Louis HERACLE, Charles ROTH, Robert QUELAVOINE, Maurice FAVRE et sa compagne.

Mais bien sûr, ils étaient perdus dans la foule, beaucoup plus nombreux, les anciens de Buchenwald et de Dora venus dire : « Nous n'oublions pas, nous ne tolérons pas ces attaques contre Marcel PAUL ».

D'un singulier compte rendu d'audience

Le Figaro du 21 décembre a consacré une rubrique d'une certaine importance à notre procès lequel s'était terminé la veille au soir.

Il a notamment retenu que sur le fond de l'affaire, citons "les avocats des amis de l'ancien ministre du général de Gaulle (Marcel Paul N.D.R.L.) répondent par l'injure..."

Est-il besoin de préciser que les avocats, les avocats dans leur ensemble, sont très peu habitués, dans leur plaidoirie, à manier l'injure. Ce que très probablement ne tolérerait pas le tribunal devant lequel ils s'expriment.

Le journal insiste lourdement sur le titre "d'historien" de notre adversaire. Il oublie (volontairement ?) de noter qu'un historien sérieux doit examiner les problèmes qu'il étudie sur toutes

ses faces et qu'en l'occurrence il est étonnant que le dit historien s'il a retenu contre Marcel Paul les accusations les plus infamantes comme les plus extravagantes, vieilles de quelques 37 ans, a par contre négligé tous les témoignages de personnalités politiquement très éloignées de Marcel, rendant un juste hommage au courage, à l'efficacité, à la bonté naturelle de notre ami. Témoignages réunis dans le Livre Blanc de Buchenwald, dont Wetzel n'ignorait pas l'existence puisqu'il se l'était procuré. Mais pour le Figaro, il semble que la seule chose qui compte c'est d'apporter sa pierre à la campagne de calomnies visant Marcel Paul.

Est-il utile de dire que ce n'est pas ainsi que nous concevons le rôle de la presse ?



Guy DUCOLONE (KLB 51018), visage grave et tendu, arborant son écharpe de parlementaire dépose sur la tombe de Marcel l'œillet du souvenir.



Parmi beaucoup d'autres, deux personnalités du monde du travail, Georges SEGUY (déporté à Mauthausen) et Henri KRASUCKI (déporté à Buchenwald), secrétaire général de la CGT. Deux présences, rappelant le rôle important joué par Marcel PAUL au sein de la Fédération des personnels du gaz et de l'électricité, la corporation qui lui doit tant.

DES FAITS CONCRETS

Parmi les innombrables témoignages d'amitié, d'admiration pour Marcel, d'indignation pour ses accusateurs, que nous continuons de recevoir, voilà des extraits très significatifs d'une lettre que nous adresse Rémy CANOVA, (croix des combattants volontaires de la résistance, médaille militaire, légion d'honneur) :

« Etant membre de l'organisation clandestine, je peux donc parler du « favoritisme » de Marcel PAUL pour en avoir été un des exécutants. Je recevais des ordres qu'il fallait que j'applique. En voici quelques uns en vrac, que je me rappelle :

- être un exemple pour tous,
- remonter le moral des Français (question de survie)
- combattre le laisser-aller, que chacun garde sa dignité d'Homme

- empêcher le marché noir.
- inciter nos camarades à être propres (nous étions considérés par les autres nationalités comme des gens frivoles et sales.

Rémy CANOVA cite aussi beaucoup d'actes de solidarité auxquels il a participé au titre du comité clandestin et cela pour des Déportés souvent très éloi-

gnés du parti communiste et après avoir rappelé comment lui-même, sur intervention de Marcel PAUL, a été sauvé d'une mort certaine, il conclut :

« Voici ce que sous la direction de Marcel PAUL, nous étions « obligés » de faire à nos risques et périls, sans aucune distinction de religion ou politique ; il nous demandait simplement de nous occuper des Français pour améliorer leur sort. »



Partout dans la foule étaient diffusées les très belles brochures « Marcel PAUL, ou la passion des autres ».

NOS TEMOINS

Tous ceux de nos amis qui ont pu pénétrer dans la salle - bien trop exigüe - de la 5^e Chambre Correctionnelle de Versailles ont pu entendre nos témoins, leurs interventions toujours pertinentes ; souvent émouvantes.

Anciens de Buchenwald ou personnalités de la résistance, ils étaient pour une bonne part très éloignés politiquement de Marcel, mais très à leur aise pour rendre à notre grand camarade un hommage très mérité, pour juger sévèrement ceux qui se sont bien gardés de prendre en compte les lettres et documents du « Livre Blanc sur Buchenwald » lesquels avaient, à l'époque, fait justice des calomnies alors déversées sur notre ami.

LA LISTE DE NOS TEMOINS : Daniel ANKER, Claude BOURDET, Robert CLOP, Jean CORMONT, Robert DARSONVILLE, Guy DUCOLONE, Pierre DURAND, Docteur HELLER, Joël LETAC, Christian PINEAU, Révérend Père RIQUET, Gilbert SCHWARTZ, Robert SCHEPPARD, Pierre SUDREAU, Gaston VIENS.

Une liste qui reflète la diversité des courants de pensée, non seulement de nos adhérents, mais aussi de la résistance.

Ajoutons qu'en plus des témoignages oraux, nous avons fourni de nombreuses lettres, pétitions, résolutions émanant des endroits les plus divers, des milieux les plus différents, toutes défendant l'honneur de Marcel PAUL, toutes mettant en évidence ses grandes qualités de cœur.

LES CHOIX DE LA RÉSISTANCE

Durant les entractes du procès de Versailles, des postes de radio et de grands organes de presse interviewèrent ceux des dirigeants de l'Association présents.

En général, il ne resta pas grand chose d'entretiens qui étaient pourtant intéressants et dont la publication aurait pu servir à faire mieux comprendre au public ce qu'étaient les camps. Cependant, un hebdomadaire, *Révolution*, reproduisit sous le titre : "Les choix de la résistance", l'intégralité de l'entretien réalisés par l'un de ses rédacteurs avec Jean Llobes.

Nous donnons ci-dessous cet entretien.

Quels enseignements tirez-vous de ce procès ?

Jean Llobes : Incontestablement une partie de la droite française tente de salir la mémoire de la résistance, des déportés. Pour cela, ils s'attaquent à Marcel Paul qui symbolisa la résistance au camp de Buchenwald. Mais, comme en 1946, les survivants de ce camp ont réagi : tous ont dit le rôle capital joué par notre camarade.

Mais dans les choix que devait faire Marcel Paul au sein de la direction clandestine du Comité des intérêts français, a-t-il été partisan ?

Jean Llobes : Non, il ne l'a pas été, et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que Marcel Paul était profondément bon, humain. Ensuite parce que politiquement, il avait du rôle du parti Communiste français une grande idée : il voulait que les communistes soient à l'origine de l'union des déportés comme ils l'avaient été de l'union des résistants. Marcel Paul a eu à ce propos avec nos camarades déportés allemands des discussions très difficiles sur certains problèmes touchant à l'unité des patriotes. Par exemple, lorsque Marcel Paul est arrivé à Buchenwald, il y avait un semblant d'organisation militaire clandestine, uniquement avec des communistes. Marcel Paul a dit : il faut étendre cette organisation à l'ensemble des patriotes. Les Allemands hésitaient, ils avaient peur que l'organisation clandestine soit découverte, qu'ils soient fusillés.

Mais Marcel Paul a sauvé aussi des communistes...

Jean Llobes : Bien sûr, il fallait aussi les sauver car l'organisation clandestine en avait besoin. Mais il a sauvé bien d'autres personnes. Ensuite Marcel Paul ne "planquait" pas les communistes. Dans les commandos considérés comme difficiles où se trouvaient des Français, Marcel Paul se débrouillait toujours pour qu'il y ait des communistes pour organiser la lutte.

Mais le choix lorsqu'on sauvait des vies, qui en profitait, les communistes ou plus largement les combattants ?

Jean Llobes : C'étaient tous les résistants. On n'a jamais à Buchenwald, favorisé qui que ce soit. C'est terrible d'entendre tout ce que certains tentent de faire croire aujourd'hui. Lorsque je suis arrivé à Buchenwald avec deux cent cinquante prisonniers politiques venant des prisons de Châlons, de Melun, chacune des organisations de résistance, membre du Comité des intérêts français tentait de repérer les siens. C'est ainsi que les choix s'effectuaient.

Est-ce qu'il a été facile de mettre en place cette organisation clandestine ?

Jean Llobes : Lorsque nous sommes arrivés, les communistes allemands qui étaient internés déjà depuis plusieurs années avaient réussi à éliminer des postes clés de l'administration interne du camp les "verts", les prisonniers de droit commun. Et cela non pas pour collaborer avec les SS comme certains le prétendent aujourd'hui mais pour organiser la lutte à l'intérieur du camp, pour organiser la solidarité, le sabotage. Ensuite, lorsque nous sommes arrivés, Marcel Paul et moi-même, il y avait déjà le colonel Frédéric-Henri Manhes, le second de Jean Moulin, qui avait déjà rassemblé quelques officiers, quelques résistants. Avec Marcel Paul, nous avons élargi l'organisation clandestine. Cette union a amplifié la résistance, le sabotage, la solidarité à l'intérieur du camp, et cela nous a permis de bien préparer l'insurrection armée juste avant que les forces alliées arrivent.

Bref, Marcel Paul a été un unificateur des déportés, des résistants. J'estime donc que ceux qui aujourd'hui racontent ce qu'ils racontent, diffament notre camarade, et plus largement tous les déportés, tous les résistants.



Une vue des manifestants, innombrables, présents au Père Lachaise le 15 Décembre.

LES MOTS NE SONT PAS ASSEZ DURS POUR EXPRIMER MON INDIGNATION...

...telle est la première phrase prononcée par Jean Billac (KLB 53248) au poste Radio Luttes Limousin, exprimant son indignation devant les attaques dont Marcel Paul était l'objet.

Jean Billac a notamment déclaré :
"Pour ma part, je n'ai appartenu à aucun parti politique et j'ai fait la résistance dans un réseau de la France combattante qui n'avait aucun lien avec le Parti communiste. Mais, comme des milliers de camarades rescapés de Buchenwald et des commandos, je peux affirmer sur ce que j'ai de plus cher au monde que si je suis sorti vivant des camps, c'est grâce à la solidarité organisée par le Comité des Intérêts français et je peux affirmer que jamais on ne s'est préoccupé de mes opinions politiques.

Notre seul but était de résister aux nazis et de sauver le maximum de camarades par une solidarité très bien organisée. Ce qui permet aux déportés de Buchenwald de se libérer tous seuls le 11 avril 1945.

Et, qu'on le veuille ou non, toute cette grande page de l'histoire de Buchenwald a été pour une très grande partie l'œuvre de notre très cher et regretté Marcel Paul."

Et encore parmi tant de cris de colère

Je vous fait part de mon indignation la plus profonde devant les agissements de ces individus, tentant de salir ce qui reste de plus noble dans notre pays, la résistance et la déportation.

René Rocheteau (KLB 67296)

Cette lettre afin de vous dire combien ma femme et moi sommes indignés de la campagne de dénigrement au sujet de mon camarade Marcel Paul par des individus qui essaient de tisser une toile d'infamie autour de lui ; ce qui est ignoble et devrait être sanctionné.

...Nous n'avons jamais connu d'Homme, avec un grand H, aussi humain, aussi solidaire de tous, qu'ils soient communistes ou non, tout ce qu'il a pu faire pour les secourir, souvent au détriment de sa propre sécurité.

Nous lui devons beaucoup et même dans la tombe, nous le remercions.

Francis Antoine (KLB 31285)

J'ai le sentiment qu'il ne faut pas relâcher notre vigilance et protester, pourquoi pas publiquement. Le scandale va trop loin et devient insupportable, dangereux... ce scandale trop honteux.

Marcel Ribour (KLB 30808)
qui a joint une motion de protestation adoptée par la section de la FNDIRP de Montoire - Vendôme (Loir-et-Cher)

LES ATTAQUES MENSONGÈRES "DES MÊMES"

Notre camarade Roger Maria, déporté résistant à Neuen-gamme, a consacré un remarquable article à Marcel Paul dans le journal "Le Réveil des Combattants" n° 471 de janvier 1985.

*Extrayons ces quelques lignes de conclusion :
Puisque "les mêmes" osent continuer leurs attaques mensongères, nous devons, pour l'honneur de la Résistance toute entière, continuer tous unis le combat de la justice et de la vérité. Honneur à jamais à notre grand camarade Marcel Paul.*



TOUJOURS AU PERE LACHAISE LE 15 DECEMBRE.

Un même hommage rendu à Frédéric Henri MANHES et Marcel PAUL, les deux animateurs de la résistance à Buchenwald, devenus, dans l'action et les souffrances communes, amis inséparables que la mort même n'a pu séparer.

(Photo Jean TEXIER)

LA VIE DE L'ASSOCIATION

NOS EFFECTIFS Plus de 3.200 adhérents

3.200 est un chiffre symbolique que, depuis quelques années, nous nous efforçons d'atteindre et que nous parvenons même à dépasser. C'est encore le cas pour 1984 : 3.217 cotisations comptabilisées à ce jour 31 Janvier et qui bien sûr augmenteront encore au fil des semaines, des mois à venir, compte tenu des traditionnels et inévitables retards, trop souvent d'ailleurs provoquée par la maladie, nécessitant parfois l'hospitalisation.

A ce bilan flatteur pour l'année dernière, s'ajoute un espoir raisonnable s'agissant de 1985 : compte tenu de la cadence de rentrée des cotisations, nous devons encore, pour cette année au moins, dépasser les 3.200 adhérents effectifs. Pour cette année au moins... car les décès risquent fort, d'ici peu, de porter des coups sérieux à notre Association.

Jusqu'ici les adhésions (144 au titre de 1984) ont permis de combler les places laissées vacantes par ceux qui nous quittent. Mais nous sommes sans illusion, cela ne pourra durer longtemps.

Il y a de moins en moins d'anciens déportés encore en dehors de nos rangs, donc susceptibles de rejoindre notre Association.

On pourra un temps conjurer le sort à condition que :

- ceux de nos camarades qui connaissent des « inorganisés » redoublent d'efforts pour les convaincre de nous rejoindre,
- les retardataires, par le règlement de leur cotisations, prennent place dans nos statistiques en se mettant à jour, avec notre trésorerie,
- ceux qui déménagent n'oublient pas de nous faire savoir leur nouvelle adresse, ce qui nous évitera de recevoir en retour Serment et courrier avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Trois conditions suffisantes mais nécessaires pour que durant un temps encore, notre Association conserve autorité et influence, lesquelles dépendent en partie de nos effectifs.

Voici à la date du 31 janvier 1985, l'état des cotisations reçues.

ANNEES	1985	1984	1983	1982
Cartes réglées au 31 janvier 1985	2250	3230	3264	3304

AVEC UN CHEQUE DE 500 F

Nous avons pris connaissance avec étonnement du « jugement ». Il va falloir maintenant payer les frais occasionnés par ce procès. Nous vous adressons donc notre participation financière. Puisse-t-elle en même temps exprimer notre colère, et notre inquiétude pour l'avenir mais aussi notre détermination à continuer à lutter et à répéter ce que fut la solidarité dans les camps et la part immense qu'y a prise Marcel PAUL.

(Maurice FAVRE)

NOTRE FANION

On sait que notre fanion a été confectionné dans les sous-sols d'un bloc d'un petit camp de Buchenwald, sur un dessin de Frédéric-Henri Manhès, par René Mammonat (KLB 78251) et Jean-Baptiste Lemberêche (KLB 69239).

Ces trois camarades sont aujourd'hui décédés ; le fanion, lui, est déposé au musée de Buchenwald. Il a servi de modèle à notre drapeau que nous avons dû entièrement refaire confectionner car la pluie, parfois la neige, l'avaient mis à rude épreuve.

Aujourd'hui, nous disposons d'un très beau drapeau brodé sur ces 2 faces et rappelant le B.F.A.L., rappelant les heures glorieuses de Buchenwald.

Un drapeau que nous ne pouvons contempler sans un sentiment de fierté, mais aussi avec beaucoup de mélancolie car il nous rappelle, il nous rappellera toujours ceux des nôtres laissés à Buchenwald et à Dora ou sur les routes de l'évacuation, ceux des nôtres décédés depuis la Libération.

Alors une dépense importante (5611 F), mais une dépense nécessaire rendue possible par l'attachement des adhérents à leur association.

ERRATUM...

...les conditions d'édition du Serment n° 171 expliquent les trop nombreuses erreurs typographiques qu'auront pu relever nos lecteurs car nous n'avons pu procéder, ainsi que de coutume, à la lecture des épreuves de notre bulletin avant son impression.

Cet ainsi que sur la couverture de première page, on nous fait dire (s'agissant de Marcel) « sa grande expérience ».

En page 17, 3^e colonne, la « Réunion du Bureau National » aurait dû précéder « la résolution ».

Le titre de la page 19 a été complètement bouleversé dans la présentation.

Il fallait lire « pour la fête de renouvellement de l'année, des cadeaux de grandes valeurs, destinés aux bibliothèques communales et d'enseignement ».

Et de nombreuses autres « coquilles » ont au fil des articles donnés une mauvaise impression de ce Serment de fin d'année.

NOTRE FIDELITE A NOS SERMENTS DES 29 AVRIL 1945 ET 11 AVRIL 1954

Le 11 Avril 1954, notre camarade Albert Forcinal, qui fût membre de l'organisme directeur du comité des intérêts Français à Buchenwald, et après la Libération député Radical Socialiste de l'Eure, prononça sur la place de d'appel du camp, au nom du Comité International une émouvante allocution dont nous extraierons seulement ces quelques passages :

« ...Mais pour être digne de nos héros et de nos martyrs et fidèle à l'idéal qui nous unissait aux heures les plus sombres, le souvenir seul ne peut suffire.

Encore faut-il multiplier nos efforts en vue d'empêcher le retour de tous les crimes du fascisme et du nazisme.

Encore faut-il multiplier nos efforts pour empêcher le retour des crimes commis au nom du racisme nous ne pouvons oublier les 6 millions d'Israélites, de toutes nationalités, exterminés dans les camps d'Auschwitz et de Maidanek... »

Notre cher Ami aurait ajouter s'il vivait encore : multiplier nos efforts pour empêcher les misérables qui veulent attaquer la résistance, de réussir dans leur entreprise.



Notre fanion photographié dans la vitrine du musée du camp de Buchenwald, où il a été déposé.

Rêve de liberté

*La Liberté de vivre, de rire, de chanter,
De rêver, et d'aimer.
La vie est merveilleuse à 18 ans, près de toi
Liberté.*

*Ils occupent, ils dominent, ils oppriment,
Ils sévissent, ils veulent nous asservir,
Loin de toi, Liberté.*

*Nous contestons, nous luttons, nous souffrons,
Nous mourrons, pour sauver tes enfants
De leur domination Liberté.*

*Ils nous prennent, nous incarcèrent, nous flagellent
Nous enchaînent, nous déportent,
Nous arrachent à ton sein Liberté.*

*Ils nous torturent, ils les pendent, ils les gazent,
Ils les brûlent,
Vite va, va, à leur secours Liberté.*

*C'est atroce l'Holocauste, nous ne pourrons
survivre
Si tu ne viens pas vite
Nous aider, nous sauver, Liberté.*

*Ils étaient tes enfants, ils t'aimaient,
Ils n'avaient que 18 ans Liberté.*

*Ils sont morts, en pleurant, en Rêvant
Que tu les chérissais toujours Liberté.*

Robert Molinier (KLB 81240)
(Mines de sel de Neu-Stassfurt - Janvier 1945)

CE QUE LES FALSIFICATEURS DE L'HISTOIRE N'ARRIVENT PAS A DETRUIRE...

C'était en 1955, tout près de Dijon. Notre Congrès était allé saluer Comblanchien dont les SS voulaient faire un autre Ouradour.

Les années ont passées ; Paul Guignard et le Colonel Manhès sont morts, mais l'amitié qui unit les survivants, même si leurs tempes ont blanchies leurs épaules se sont voûtées, est toujours aussi vive, leur volonté de faire taire les falsificateurs de l'histoire, les insulteurs de Marcel PAUL, aussi réelle.



LA SOUSCRIPTION DU LOCAL (dernière liste)

Clément FELIX	300
André LAFABRIE	100
Camille LHUISSIER	100
Fernand MEHLING	100
Pierre PASSICOT	130
Louis PEREZ	300
Edmond PERRIER	60
Marcel RIBOUR	120
Andrée RUBERTY	100
TOTAL	1310
report des listes précédentes	171 106
TOTAL GENERAL	172 416

La souscription est close

NAISSANCE

NOS PEINES

DECES

Nous avons appris le décès de membres de notre association.

Louis BROISIN en Janvier 85. Il était le fils et frère de déportés morts en déportation.

Lucien CLERET KLB 40753 le 17.1.85 (Mme LEMOINE et André CHARBONNEL, représentaient notre association.

Pierre DOUGNET KLB le 1 janvier 1985

Claude PETIT KLB 135753 le 21.8.1984.

Léonce PICHOT KLB 425593 le 23.12.84.

Mme Anna VIGLIONE (veuve KLB 40983) décédée le 2.1.85.

Aux familles, aux amis, nous renouvelons l'expression de notre sympathie attristée.

DECES D'ÊTRES CHERS

Deux amis nous annoncent de bien tristes nouvelles.

André BUGE KLB 40955, sa fille morte en accouchant de son troisième enfant.

Jean NALLIT KLB 49839 sa mère.

Nous comprenons la douleur de nos amis, nous les prions de croire que nous partageons leur deuil.



VINCENT MOULIA

Nos lecteurs connaissant, peut être, le très beau livre que Pierre Durand, a consacré à Vincent Moulia, lequel en 1917, à la suite d'une mutinerie dans l'armée (mutinerie à laquelle d'ailleurs il n'avait pas participé), fut condamné à mort, pour l'exemple !

De tous les "poilus" victimes de la justice "militaire", il fut le seul à s'évader, traverser la France, se réfugier en Espagne. Il n'en revint que quelque vingt ans plus tard à la suite d'une amnistie obtenue grâce aux démarches de ses anciens camarades et des officiers de son régiment. Cette aventure extraordinaire, Pierre Durand l'a conté dans les pages très émouvantes de son livre (1) "Vincent Moulia, les pelotons du Général Pétain", un livre auquel la préface d'Armand Lanoux donne encore plus de valeur.

Vincent Moulia vient de mourir après avoir eu, en 1979, la grande joie de se voir réattribuer la croix de guerre que sa condamnation à mort lui avait supprimée.

(1) Ce livre est en vente à l'association. Voir en page 3 de la couverture.

De petits être dont la venue au monde, nous est annoncés par leurs grands parents.

Mme et M. Jean-Luc CHORIER, une petite Virginie le 26.12.84.

Mme et M. Jean DUPRAT, la petite Emmanuelle.

Mme et M. WOZNICA (petits enfants d'Edmond GUILHEM KLB 20786) Laure le 4.1.85.

Félicitations aux parents et grands parents, longue et heureuse vie aux nouveaux nés dans une France en paix.



Musique et chants dans le combat des antifascistes allemands

A l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme, une exposition sera organisée au centre culturel de la R.D.A., 117 boulevard Saint-Germain Paris 6^e, du 24 avril au 4 juin avec photos, documents, etc., sur le thème "musique et chants dans le combat des antifascistes allemands 1933-1945".

La présentation en sera faite le 9 mai, en français par Inge Lammel de l'académie des arts.

Nous invitons vivement ceux de nos camarades qui en auront la possibilité d'aller visiter cette exposition qui s'annonce comme devant être fort intéressante.

RECHERCHES

Monsieur Nizon Edmond, 38 avenue Emile-Zola 75015 Paris, recherche d'anciens déportés qui auraient été internés ou déportés avec Jean Avalard, lieutenant de l'armée française, né à Granville, déporté à Buchenwald, matricule 7089, lequel serait mort à Buchenwald le 7/10/44.

Prière répondre à M. Nizon lequel effectuera des recherches pour l'édition d'un livre historique.

Des livres à lire et à faire lire

Nous recommandons vivement la lecture des livres sur la déportation et la résistance dont la liste suit. Le premier prix indiqué est celui des livres retirés au siège. Le deuxième précédé de la lettre (P) tient compte des frais d'envoi par poste.

NOS LIVRES SUR BUCHENWALD ET DORA

« LES FRANÇAIS A BUCHENWALD ET A DORA », par Pierre DURAND, préfacé par Marcel PAUL. Le récit de l'action des déportés français pour la sauvegarde de leur dignité. Un témoignage unique sur la solidarité, le sabotage, la résistance... par ceux qui continuèrent le combat derrière les barbelés du camp. Prix : 60 F - (P) 70 F. Sans frais d'expédition à partir de cinq exemplaires.

« LES 111 DESSINS FAITS A BUCHENWALD », par Boris TASLITZKY, complétement par l'image du livre de Pierre DURAND. Les 111 Dessins devraient être dans tous les établissements d'enseignement, dans toutes les maisons d'habitation. Edition Grand Public 200 F - (P) 240 F. Album de luxe 280 F - (P) 320 F.

« LIVRE BLANC SUR BUCHENWALD ». Recueil de témoignages sur la vie, la solidarité, la résistance et l'organisation de la Brigade française d'action libératrice. 40 F - (P) 60 F

« NU PARMIS LES LOUPS », par Bruno APITZ 64 F - (P) 74 F

« LA CHIENNE DE BUCHENWALD », par Pierre DURAND. 69 F - (P) 79 F

MARCEL PAUL « LA VIE D'UN PITAU »
par Pierre DURAND 70 F - (P) 80 F



« Feu au Reichstag » par Gilbert BADIA, l'acte de naissance du régime Hitlérien 90 F (P) 110 F

« NOUS RETOURNERONS CUEILLIR LES JONQUILLES », par Jean LAFFITTE. 34 F - (P) 44 F

« LE LIVRE DES OTAGES », par Serge KARSFELD, préface de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER. 52 F - (P) 62 F

« HISTOIRE DE LA GESTAPO » (DELAJUE). 38 F (P) 58 F

« Vivre debout la Résistance » par Pierre DURAND 49 F (P) 59 F

« LA CASQUETTE D'HITLER », par Annie LAVRAN 38 F - (P) 48 F

« L'auto des Juif » 45 F (P) 55 F

« ECRITS SOUS LA POTENCE », de Julius FUCIK. 38 F - (P) 48 F

« VINCENT MOULIA, LES PELOTONS DU GENERAL PETAIN », par Pierre DURAND. 42 F - (P) 52 F

« L'AFFICHE ROUGE », par Mélinée MANOUCHIAN. Un franc-tireur célèbre qui était aussi un poète. 58 F - (P) 68 F

« ECRITS DE LA PRISON », par GAMACHO. 30 F - (P) 40 F

« UN HOMME VERITABLE », de Boris PALEVOI. Quand un combattant surpasse la déchéance physique. 29 F - (P) 39 F

« LES PORTEURS D'ENERGIE », par René GAUDY. La longue histoire des travailleurs du gaz et de l'électricité qui, souvent, sous la direction de Marcel PAUL ont forgé une industrie si nécessaire à la France. 120 F - (P) 145 F

« COMLOTS CONTRE LA DEMOCRATIE », par Marie-Jo CHOMBART de LAUWE. 30 F - (P) 38 F

LA ROUTE DES CREMATOIRES
par Paul GOUPIL 75 F (P) 85 F

ELLES, LA RESISTANCE par Marie-Louise COUDERT, préface de Marie Claude VAILLANT-COUTURIER 110 F (P) 130 F

LES CRAYONS DE COULEUR
par France HAMELIN 95 F (P) 110 F

NOS INSIGNES ET MEDAILLES

NOUVEL INSIGNE DE L'ASSOCIATION.
Franco : 15 F - (P) 20 F

NOTRE FANION POUR AUTO 20 F (P) 22 F

La Médaille reproduisant les traits
DE MARCEL PAUL 150 (P) 160

Carte postale du monument de Buchenwald-Dora au cimetière du Père-Lachaise à Paris. 4 F (P) 5 F



« Par milliers, le 15 décembre, les œillets du souvenir s'entassent au pied de notre monument de Buchenwald-Dora et du tombeau où reposent Frédéric Henri et Lucie MANHES, André LEROY, Marcel PAUL. Ces militants de la résistance, de la paix, de la liberté ».